

RAPPORT NATIONAL

BURKINA FASO

Rapport national sur le contrôle de la protection sociale

Principales recommandations

- L'UE doit soutenir l'élaboration d'un plan complet pour le financement de la Politique Nationale de Protection Sociale adaptée en 2013, en ce compris le financement de l'Assurance Maladie Universelle afin de garantir la présence de fonds adéquats.
- L'UE devrait également appuyer la réforme du programme d'études, afin que les étudiants soient éduqués dans leur langue maternelle.
- Davantage d'opportunités doivent être créées sur le marché du travail pour lutter contre les problèmes de chômage et de sous-emploi et s'affranchir d'une agriculture de subsistance. L'UE doit venir en aide au gouvernement dans ce processus.
- Dans la lignée de la communication de l'UE sur les engagements de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures, le soutien aux organisations de la société civile locale (OSC) devrait viser à:
 - 1) Permettre la participation de la Plateforme nationale des ONG (SPONG) à un dialogue structuré et constructif sur les politiques domestiques des pays partenaires, à toutes les étapes du cycle de programmation de l'UE.
 - 2) Renforcer les capacités des organisations de la société civile.

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

SOLIDARITÉ
SOCIALISTE



SOLIDAR
SUISSE
Eurosuisse / Fondation suisse OSE





INTRODUCTION

5

Tableau 1 : Le Burkina Faso en bref

6

PRINCIPAUX PROBLÈMES À RÉSOUDRE

6

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROGRAMME INDICATIF NATIONAL DE L'UE

6

RAPPORT

7

1. Améliorer l'accès aux services essentiels 7
2. Assurer la sécurité des revenus 8
3. Promouvoir une approche de la protection sociale fondée sur les droits 9
4. Promouvoir la liberté d'association et la participation des OSC 10
5. Mobiliser des ressources financières destinées à la protection sociale 11





INTRODUCTION

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015 présente la stratégie de développement du pays, basée sur les résultats de l'étude 'Burkina 2025'¹. D'après cette étude, le Burkina Faso ne peut assurer son développement économique sans une forte solidarité nationale, la redistribution des richesses et la lutte contre la discrimination sociale. Le second axe de la SCADD concerne la constitution d'un capital humain et d'une protection sociale et met l'accent sur l'augmentation des revenus et de l'emploi, la formation technique et professionnelle et l'accès à des services sociaux de base.

Le Burkina Faso a ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1976, qui reconnaît une série de droits en matière de protection sociale. De plus, en adoptant la Recommandation sur les socles de protection sociale de l'OIT (R 202), le pays s'est engagé à créer un socle de protection sociale pour tous ses résidents, dans le but d'édifier un système de protection sociale national et exhaustif, fondé sur les droits humains. La récente adoption de la Politique Nationale de Protection Sociale (en 2013) et de la loi votée adoptant un Régime d'Assurance Maladie Universelle (en 2015) constituent un pas décisif dans la bonne direction. Toutefois, des problèmes importants entravent actuellement la mise en œuvre d'une protection sociale universelle au Burkina Faso et leur résolution nécessitera un soutien de la communauté du développement.

La coopération au développement de l'UE avec le Burkina Faso est définie dans le Programme indicatif national 2014-2020 (PIN). En concertation avec d'autres donateurs et la société civile, l'UE et le gouvernement du Burkina Faso ont convenu de trois domaines de coopération prioritaires : 1) la gouvernance, 2) la santé (là où la protection sociale

¹ http://213.154.74.164/invenio//record/18783/files/burkina2025_rapportgeneral.pdf

est mentionnée) et 3) la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris l'agriculture durable et l'eau. Le programme prévoit également une enveloppe visant à soutenir des organisations de la société civile (OSC).

Le rapport suivant présente les points de vue de Solidarité Socialiste, membre de SOLIDAR, de SOLIDAR Suisse et de leurs partenaires ASMADE (Association Songui Manégré/Aide au Développement Endogène), la Plateforme nationale des ONG (SPONG) et PFDS (Promo-Femmes Développement Solidarité) sur les problèmes auxquels le PIN pourrait s'attaquer pour que chacun dans le pays ait un travail décent et bénéficie d'une protection sociale. Cela s'inscrirait parfaitement dans la perspective des engagements de l'UE, énoncés dans la Communication de 2012 sur la protection sociale dans la coopération au développement, du Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie, et des objectifs de l'Agenda 2030, adopté en septembre 2015. À cet égard, le prochain examen à mi-parcours du PIN devrait permettre de mieux prendre en compte ces engagements dans les programmes du 11e Fonds européen de développement.



BURKINA FASO

LE BURKINA FASO EN BREF²

Population

17,59 millions

Produit intérieur brut (PIB)

12,54 milliards US \$

Indice de développement humain (IDH) et classement

0,402 (183e sur 188 pays)

Dépenses publiques de protection sociale y compris la santé

5,07 % du PIB

Enveloppe totale du Programme indicatif national (PIN)

623 millions EUR

PRINCIPAUX PROBLÈMES À RESOUDRE

- Des services essentiels sont inaccessibles à une grande partie de la population, étant donné les coûts relativement élevés des soins de santé et des études, inabordable pour les familles pauvres.
- Il y a très peu d'opportunités sur le marché du travail. Celui-ci se caractérise par une faible productivité, une agriculture de subsistance et des emplois occasionnels. Les jeunes en particulier ne disposent pas de la formation ni des compétences nécessaires pour trouver des emplois décents ou lancer leurs propres entreprises.

- **La grande majorité de la population a peu ou pas**

2 Banque mondiale: <http://www.worldbank.org/en/country/burkinafaso>, Rapport 2014 du PNUD sur le développement humain: http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/BFA.pdf, Rapport 2014/15 de l'OIT sur la protection sociale dans le monde, Programme indicatif national 2014-2020, Burkina Faso.

de sécurité de revenus. Cinq pour cent seulement de la population active dans l'économie formelle bénéficie d'une sécurité sociale.

- Actuellement, la Plateforme nationale des ONG (SPONG) reste faiblement engagée dans un dialogue structuré avec l'UE.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROGRAMME INDICATIF NATIONAL DE L'UE

- L'UE doit soutenir l'élaboration d'un plan complet pour le financement de la Politique Nationale de Protection Sociale adaptée en 2013, en ce compris le financement de l'Assurance Maladie Universelle afin de garantir la présence de fonds adéquats. En outre, la couverture des mutuelles de santé doit être considérablement étendue pour accroître l'accès aux soins de santé des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.
- L'UE devrait également appuyer la réforme du programme d'études, afin que les étudiants soient éduqués dans leur langue maternelle et pas uniquement en français et pour qu'ils disposent des connaissances et compétences qui leur sont nécessaires pour entrer sur le marché du travail.
- Davantage d'opportunités doivent être créées sur le marché du travail pour lutter contre les problèmes de chômage et de sous-emploi et s'affranchir d'une agriculture de subsistance. L'UE doit venir en aide au gouvernement dans ce processus.
- Dans la lignée de la communication de l'UE sur les engagements de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures³, le soutien aux organisations locales de la société civile (OSC) devrait viser à:
 1. Permettre la participation de la Plateforme nationale des ONG (SPONG) à un dialogue structuré et constructif sur les politiques domestiques des pays partenaires, à toutes les étapes du cycle de programmation de

3 <http://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2012/EN/1-2012-492-EN-F1-1.Pdf>



l'UE (y compris l'identification des domaines d'intervention et l'examen à mi-parcours du PIN) et dans les processus internationaux. La participation du SPONG assurera une approche plus systémique et pertinente du PIN.

2. Renforcer les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles puissent mener, de façon plus efficace, leur rôle d'acteurs indépendants de développement et jouer leur rôle d'acteurs essentiels dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, y compris les programmes de protection sociale.

RAPPORT

1. Améliorer l'accès aux services essentiels

L'accès à des services de soins de santé de qualité est un défi majeur au Burkina Faso. Le gouvernement a adopté un Plan national de développement sanitaire pour 2011-2020 afin de relever les défis que représentent la répartition inégale des infrastructures sanitaires et le manque de personnel soignant, en particulier dans les régions rurales. D'après les partenaires, les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé sont l'une des causes principales de la situation sanitaire préoccupante, notamment des taux élevés de mortalité maternelle, infantile et post-infantile. Grâce aux efforts considérables déployés par les organisations de la société civile, dont ASMADE, la loi sur l'assurance-maladie universelle (AMU) est adoptée en septembre 2015, contribuant considérablement à la mise en œuvre de la **Politique Nationale de Protection Sociale**. Celui-ci se fonde sur un système de financement contributif et équitable, les membres payant en fonction de leurs possibilités et bénéficiant de prestations sur la base de leur état de santé. Les personnes les plus démunies sont soutenues par l'État, qui contribue à leur place. L'adoption de la loi sur l'assurance-maladie universelle représente un grand pas en avant dans l'amélioration de l'accès à la santé au Burkina Faso. Le défi à présent est de garantir le financement adéquat du dispositif et du système de santé dans son ensemble. Bien que le gouvernement

ait alloué 12,5 % du budget national au Plan national de développement sanitaire, les partenaires estiment que c'est insuffisant pour répondre aux besoins du système de santé.

L'UE donne la priorité au secteur de la santé dans le PIN, avec un engagement total de 80 millions EUR. Les principaux objectifs de ce soutien sont conformes aux objectifs du gouvernement et englobent le développement du leadership et de la gouvernance, l'amélioration de la qualité des services, la garantie de l'accès équitable à la santé, le développement de ressources humaines, l'amélioration de la gestion des systèmes d'informations sanitaires, l'augmentation du financement de la santé et une meilleure accessibilité financière de la population aux services de santé.

D'après les partenaires, le soutien de l'UE à la santé devrait aussi inclure une composante visant à donner davantage la possibilité aux usagers des soins de santé et à la société civile de contrôler et d'évaluer la mise en œuvre et la gouvernance du programme de santé, de demander des comptes aux prestataires de services et de plaider pour une amélioration des services fournis. D'après eux, **les organisations de la société civile (OSC) ont un rôle important à jouer dans le contrôle de la qualité des soins de santé**, en particulier au niveau local, et elles ont besoin d'être soutenues dans l'accomplissement de cette mission. De plus, les partenaires sont convaincus qu'il est possible d'éliminer les barrières financières auxquelles la plupart des gens sont confrontés, notamment en promouvant les mutuelles de santé. **Les mutuelles de santé, qui se fondent sur des principes de solidarité, permettent un accès beaucoup plus large aux soins de santé, en particulier en ce qui concerne les travailleurs de l'économie informelle.** Cependant, il convient d'investir beaucoup plus pour étendre la couverture, étant donné que, selon ASMADE, seulement 4,5 % de la population étaient affiliés à une mutuelle de santé en 2011. Il est important de souligner qu'elles n'ont pas l'intention de se substituer à l'État. Celui-ci doit continuer à assumer la responsabilité des services



fournis et garantir leur financement adéquat. Les mutuelles doivent plutôt être perçues comme des éléments qui contribuent à l'élaboration du système de santé national.

En ce qui concerne l'éducation, et bien que le taux de scolarisation brut dans l'enseignement primaire ait atteint 81 % en 2013, le taux d'achèvement du cycle d'études, qui est de 59 %, reste trop faible. Le taux de scolarisation brut dans le secondaire n'était que de 28 % en 2013 et les disparités entre les sexes et les revenus sont considérables⁴. L'accès à l'enseignement primaire et secondaire est limité en raison d'infrastructures scolaires inadéquates, de classes surpeuplées et de longs trajets entre le domicile et l'école, les routes peu fréquentées étant particulièrement dangereuses pour les filles, surtout dans les régions rurales. En outre, les écoles font souvent payer des droits de scolarité supplémentaires pour compléter le financement du gouvernement, ce qui, combiné au coût des manuels scolaires et autres coûts indirects, rend l'éducation inaccessible à un grand nombre de familles pauvres. La demande concernant l'enseignement secondaire est faible, en particulier pour les filles, qui sont plus fréquemment retirées de l'école, soit pour aider aux tâches ménagères, soit pour se marier, soit en raison d'une grossesse non désirée. En outre, on constate un manque de professeurs qualifiés au niveau secondaire.

Le gouvernement a lancé une réforme du programme d'études de base en 2014 pour faciliter le passage de l'école primaire à l'enseignement secondaire et offrir aux étudiants des services pré-EFTP (enseignement et formation technique et professionnelle) destinés à mieux les préparer au marché du travail.

Les partenaires sont particulièrement préoccupés par la qualité de l'éducation au Burkina Faso. Ils estiment que **tout le système éducatif doit être réexaminé** et complètement remanié pour que les jeunes qui sortent de l'école disposent des connaissances

⁴ Banque mondiale 2015, projet d'accès et d'amélioration de la qualité de l'éducation, document d'évaluation du projet

dont ils ont besoin. Des possibilités de formation professionnelle doivent être offertes aux jeunes étant donné le problème de chômage auquel ils sont confrontés. Ils estiment en outre qu'en raison du fait que l'enseignement au Burkina Faso est dispensé en français, une langue que seule une minorité d'enfants comprend, un grand nombre d'entre eux sont exclus de facto de leur droit à l'éducation. Pour améliorer les résultats d'apprentissage et préserver les valeurs culturelles, les cours devraient être donnés dans la langue maternelle des étudiants et pas uniquement en français. Actuellement, plus de 33.000 étudiants sont inscrits dans plus de 200 écoles bilingues et neuf écoles trilingues. Il faut déployer davantage d'efforts pour généraliser systématiquement un enseignement multilingue officiel en transférant des compétences aux organes officiels du système d'éducation⁵.

2. Assurer la sécurité des revenus

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres au monde étant donné que près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté nationale. La pauvreté est particulièrement importante dans les régions rurales, où les gens dépendent d'une agriculture de subsistance. L'agriculture occupe près de 80 % de la main-d'œuvre totale⁶. **La majorité de la population, tant dans les zones urbaines que rurales, travaille dans l'économie informelle et n'a pas accès à la sécurité sociale**, qui ne couvre que 5 % des travailleurs dans l'économie formelle⁷. Le salaire minimum légal ne s'applique qu'au secteur formel et s'élève à 34.664 francs CFA (environ 53 EUR) par mois. Bien que plusieurs systèmes d'assistance sociale ciblée aient été mis en place, comme des transferts d'argent liquide et des tickets d'alimentation destinés aux ménages vulnérables, ainsi que des subventions visant à couvrir le coût des soins de santé, leur portée est faible. Seulement 3,2 % de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite recevaient une pension de retraite en 2009⁸.

⁵ SOLIDAR SUISSE, <http://www.solidar.ch/fr/projet/des-lecons-que-tout-le-monde-comprend>

⁶ African Economic Outlook, Burkina Faso 2015

⁷ ibid

⁸ OIT, Rapport 2014/15 sur la protection sociale dans le monde



Le chômage et le sous-emploi sont élevés, en particulier dans les régions rurales, avec une forte proportion de jeunes qui luttent pour décrocher un emploi sur le marché du travail. En réaction, le gouvernement a élaboré une politique nationale en matière d'enseignement et de formation technique et professionnelle (EFTP) et a lancé des programmes d'emploi visant à accroître les opportunités de travail décent, en particulier pour les jeunes. Parmi ceux-ci, citons le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes, le Fonds d'appui au secteur informel et le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi, qui encouragent la création d'entreprises et les activités génératrices de revenus. Bien que ces Fonds aient réussi dans une certaine mesure à créer et consolider des emplois, les partenaires soulignent qu'il reste encore beaucoup à faire pour garantir des moyens de subsistance décents pour tous. Les facteurs liés à l'offre doivent également être pris en compte et des possibilités d'emploi doivent être offertes aux gens, quelles que soient leurs compétences.

La priorité que l'UE accorde à la sécurité alimentaire et nutritionnelle vise à accroître la résilience des personnes les plus vulnérables, à réduire la pauvreté et à augmenter la sécurité alimentaire. En outre, le soutien à une agriculture durable a pour but de lutter contre la déforestation et d'utiliser l'eau, le sol et d'autres ressources naturelles de manière plus durable. En améliorant les pratiques agricoles, la productivité et, par conséquent, les revenus agricoles devraient augmenter également.

De l'avis des partenaires, il convient d'être particulièrement attentif à l'utilisation de l'eau et à l'adaptation des méthodes agricoles au changement climatique, étant donné que les chocs environnementaux et les pénuries d'eau sont de plus en plus fréquents. Il faut créer et améliorer les contacts entre les zones de production pour que la nourriture soit disponible dans les régions confrontées à un manque de ressources alimentaires. En outre, et en

dépit du rôle majeur qu'elles jouent dans le secteur agricole, **les femmes ont trop peu accès à la terre et aux moyens de production**, des problèmes auxquels il faut remédier pour garantir leurs droits à un travail décent et à des moyens de subsistance.

3. Promouvoir une approche de la protection sociale fondée sur les droits

Le chapitre 4 de la Constitution de 1991 du Burkina Faso concerne les droits sociaux et culturels. Il comprend un article garantissant le droit à « l'éducation, l'instruction, la formation [professionnelle], le travail, la sécurité sociale, le logement, le sport, les loisirs, la santé, la protection de la maternité et de l'enfance, l'assistance aux personnes âgées ou handicapées ». Le besoin de protection sociale a été reconnu dans le *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté* (CLSP) de 2000-2003. L'accès à des services sociaux de base et à une protection sociale était l'une des quatre principales priorités de cette stratégie. C'est aussi le cas de la SCADD de 2011-2015. Le pays a adopté en 2003 la **Politique Nationale de Protection Sociale**. Elle se fonde notamment sur des principes de solidarité et sur le respect des droits et de la dignité humaine. Les organisations de la société civile ont été impliquées dans l'élaboration de cette politique et travaillent activement pour améliorer l'influence de la société civile dans la mise en œuvre de la politique.

Les partenaires interpellent à l'UE pour qu'elle soutienne le gouvernement dans la mise en place d'un plan de mise en œuvre durable de la Politique Nationale de Protection Sociale. Ils demandent que l'on se concentre en particulier sur les personnes vulnérables vivant dans les régions rurales et sur les travailleurs de l'économie informelle, dépourvus de toute forme de protection sociale. Ils estiment que l'UE doit donner la priorité à la protection sociale universelle dans sa coopération au développement avec le Burkina Faso et encourager le gouvernement à prendre de nouvelles mesures concrètes visant à mettre en œuvre la Recommandation 202 de l'OIT.



4. Promouvoir la liberté d'association et la participation des OSC

D'après SOLIDAR, la liberté d'association n'est pas seulement un droit en soi, c'est également une condition préalable essentielle à la réalisation progressive des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), y compris la protection sociale. La liberté d'association est inscrite dans la Constitution, mais les manifestations sont parfois réprimées ou interdites par le gouvernement. Les groupes de défense des droits humains ont signalé des cas d'abus commis par les forces de sécurité. Les plus grandes manifestations du pays ont éclaté en 2014, lorsque le président a proposé d'amender la Constitution pour supprimer la limitation de la durée du mandat présidentiel. Etant donné que les deux camps avaient de plus en plus recours à la violence, cela a abouti à la déclaration de l'état d'urgence et à une courte période de régime militaire. Bien que la liberté d'expression soit généralement respectée, de nombreux médias pratiquent l'autocensure. Les journalistes sont confrontés de temps en temps à des poursuites pour diffamation criminelle, à des menaces de mort et d'autres formes d'intimidation. La Constitution garantit également le droit de grève, bien que seule une minorité de travailleurs soit syndiquée⁹. Le Burkina Faso s'est vu décerner un score de 2 par le Global Rights Index, ce qui signifie que les droits collectifs du travail sont généralement garantis, que les travailleurs peuvent s'associer librement et défendre leurs droits et qu'ils peuvent améliorer leurs conditions de travail par le biais de négociations collectives. Les violations à l'encontre des travailleurs existent, mais de manière sporadique¹⁰.

La loi n° 10/92 garantissant la liberté d'association a été révisée en 2015, durant la période de transition. Les organisations nationales de la société civile (OSC) ont exprimé leurs inquiétudes quant à cette révision et craignent qu'elle ne réduise leur autonomie à l'égard du gouvernement.

⁹ <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2015/burkina-faso>

¹⁰ International Trade Union Confederation Global Rights Index 2014: The world's worst countries for workers

Le PIN comprend une enveloppe destinée à soutenir la société civile et à renforcer son rôle capital de partenaire et d'observateur critique, dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique publique et d'un dialogue politique. D'après le PIN, un appui au renforcement des capacités devrait être fourni pour améliorer le dialogue entre les différents acteurs de la société civile et l'État.

Les partenaires estiment que l'UE, dans la lignée de sa communication sur les engagements de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures¹¹ et de sa feuille de route pour la société civile au Burkina Faso (2014-2017), doit renforcer des plateformes représentatives des OSC locales qui peuvent parler d'une seule voix et favoriser l'instauration d'un dialogue structuré et constant et de mécanismes de coordination entre les OSC locales (plateformes) et l'UE. En ce qui concerne les droits du travail et les négociations collectives, les partenaires estiment que l'absence de syndicalisation dans le pays entrave fortement les possibilités pour les travailleurs de lutter contre de mauvaises conditions de travail et de faire respecter leurs droits. Ils sont convaincus qu'un soutien est nécessaire pour permettre aux travailleurs de l'économie informelle de se syndiquer, ce qui pourrait se faire en partie par la promotion des mutuelles de santé et d'autres types d'organisations de travailleurs, qui fournissent une plateforme où faire valoir leurs points de vue et leurs griefs. Enfin, ils insistent sur la nécessité de lutter contre la corruption et de veiller à ce que le gouvernement prenne des mesures énergiques à l'encontre de ceux qui commettent des délits et des crimes.

¹¹ <http://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2012/EN/1-2012-492-EN-F1-1.Pdf>





5. Mobiliser des ressources financières destinées à la protection sociale

Le Burkina Faso est un pays enclavé, qui possède très peu de ressources naturelles et compte parmi les pays les moins développés au monde. L'économie est extrêmement vulnérable aux conditions climatiques et aux chocs externes, en particulier en ce qui concerne le prix du coton, de l'énergie et des denrées alimentaires et le cours fluctuant du dollar. Les principaux moteurs de l'économie sont l'agriculture, l'élevage, la construction, le commerce et les industries extractives, qui représentaient ensemble près de 55 % du PIB en 2014¹². Le pays dispose de ressources limitées et d'une petite assiette fiscale. Les dépenses publiques de protection sociale, y compris la santé, s'élevaient en 2011 à 5,07 % du PIB¹³. Un fonds national de protection sociale a été créé dans le cadre du document Politique nationale de protection sociale de 2012. Ce fonds est alimenté par le budget de l'État, le secteur privé, la société civile et plusieurs autres donateurs.

Dans le cadre du domaine prioritaire relatif à la gouvernance, l'UE soutient la gestion des finances publiques (GFP), ce qui devrait aider le gouvernement à gérer le budget national. L'UE doit jouer un rôle en garantissant la mise à disposition de fonds adéquats destinés à la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale.

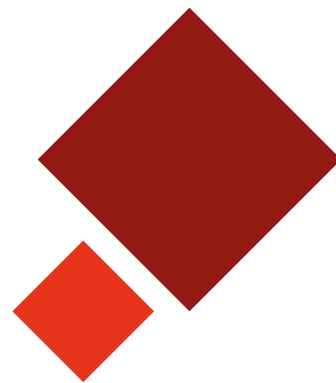
¹² African Economic Outlook, Burkina Faso 2015
¹³ OIT, Rapport 2014/15 sur la protection sociale dans le monde



solidar

Rue du Commerce | Handelsstraat 22
1000 Brussels
Belgium
T +32 2 500 10 20
F +32 2 500 10 30

Twitter: @SOLIDAR_EU
Facebook: SOLIDAR
www.solidar.org
solidar@solidar.org



Ce rapport national sur le contrôle de la protection sociale a été rédigé par Dharini Bhuvanendra sur la base de l'apport des membres de SOLIDAR, SOLIDAR Suisse, Solidarité Socialiste et ses partenaires sur le terrain, ASMADE, la Plateforme nationale des ONG (SPONG) et PFDS. ASMADE est une ONG qui œuvre pour la promotion de la santé (assainissement, éducation et promotion des mutualités de santé) afin de lutter contre la pauvreté, en particulier des femmes, et pour l'intégration socio-professionnelle des jeunes. ASMADE travaille avec quarante groupes à Ouagadougou et dans les villages autour de la capitale burkinabè. PFDS est une ONG qui promeut les droits des femmes au Burkina Faso.

Le contrôle de la protection sociale est un outil mis au point par les membres du comité de coopération internationale de SOLIDAR, dans le but d'aider les organisations partenaires du pays à évaluer les priorités de l'UE dans le cadre de la politique de développement de l'UE.

SOLIDAR est un réseau européen d'organisations de la société civile, qui regroupe plusieurs millions de citoyens en Europe et dans le monde. SOLIDAR exprime les valeurs de ses organisations membres devant l'UE et les institutions internationales, et ce, dans trois principaux domaines politiques : affaires sociales, apprentissage tout au long de la vie et coopération internationale.

